

## Transport scolaire – Protection des élèves.

### Stationnement à proximité du lycée Louis Pergaud et lors des réunions au lycée.



#### Nouvel aménagement de la voie de bus

Le nouvel aménagement de la rue des Courtils est strictement réservé aux BUS/CARS pour mieux garantir la sécurité de vos enfants.

Les internes pourront désormais charger leurs bagages en soute à l'abri de la circulation routière.

Nous vous prions de respecter l'interdiction d'y circuler ou d'y stationner afin de garantir cette sécurité.

Les demi-tours sont également déconseillés à hauteur des passages-piétons et de l'entrée du parking du personnel du lycée pour la sécurité des piétons tout particulièrement.



#### Dépose minute

Vous disposez désormais d'une zone destinée à déposer ou à récupérer vos enfants à condition que votre arrêt soit court. L'espace qui vous est accessible dans la rue des Courtils est marqué « Livraison » et correspond à l'ancienne zone réservée aux transports en commun.

#### Parking à l'intérieur du lycée

Nous vous rappelons que les parents des élèves internes sont autorisés à utiliser le parking du personnel les lundis matins et vendredis soirs pour mieux accompagner leurs enfants.

Lors des réunions au lycée, le stationnement est conseillé dans la cour du lycée (entrée par la rue des Courtils).

Nous vous invitons dans toute la mesure du possible, à quitter le lycée par la gauche pour éviter le flux important, notamment le vendredi soir.



#### Transport collectifs

Enfin, il nous semble nécessaire de rappeler à tous l'intérêt du port de la ceinture de sécurité en autocar. Dans les accidents de la circulation impliquant des transports en commun, la plupart des traumatismes constatés auraient pu être évités ou minimisés avec le port de la ceinture.

Nous vous prions de bien vouloir évoquer ce sujet avec vos enfants s'ils sont concernés.

